**AVIS À MANIFESTATION D’INTÉRÊT**

**(SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES)**

***Pays****: République Islamique de Mauritanie*

***Nom du Projet :*** *Projet de Construction d'établissements régionaux d'enseignement supérieur en Mauritanie*

***Secteur****: Développement du capital humain*

***SERVICES DE CONSULTANTS****:* *RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT* *(FIRME) POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION*

***Mode de financement :*** *Mode de financement islamique – conforme à la Charia*

***Autorité contractante****: Direction des Projets Education et Formation*

***N° d’Identification du Projet****: MRT 1042*

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un financement de la Banque Islamique pour le Développement (BIsD) pour couvrir le coût d’un projet de Création d'établissements régionaux d'enseignement supérieur en Mauritanie, et a l’intention d’utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour financer « **les services d’un consultant firme en vue de la réalisation de l’étude (en première phase), suivi du contrôle des travaux (en deuxième phase) des travaux de construction de l’Ecole Supérieure Agronomique de Mauritanie à Kaédi (ESAM) et de l’École Mauritanienne de Médecine Vétérinaire de Néma (EMVM)** »**.**

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

**En première phase :** les études techniques et architecturales

Il s’agit entre autres de réaliser : (i) les Relevés topographiques et études géotechniques; (ii) les Etudes architecturales (Les Etudes d'esquisse, Les Etudes d'Avant-Projet Sommaire, Les Etudes d'Avant-Projet Détaillé, ) ; (iii) Les Etudes techniques (les Lots Techniques, les Etude de structures); (iv) Les Etudes de projet/ DAO (Les pièces écrites et graphiques pour chaque lot); (v) déterminer les prix unitaires réalistes tenant compte de la provenance des matériaux rendus chantier, de l’importance des travaux à réaliser et des normes standards en la matière à travers l’Avant-Projet Détaillé (ADP); (vi) établir le devis confidentiel ; (vii) établir le cahier des prescriptions techniques inhérent au Dossier d’Appel d’Offres « DAO» en y insérant les questions environnementales et sociales; (vii) participer à l’évaluation des offres et recommandation d’attribution , en qualité de consultant-observateur technique.

**En seconde phase :** le contrôle et la surveillance des travaux de construction

Il s’agit entre autres de : (i) Description de la mission ( Gestion des contrats, Supervision et gestion environnementale et sociale des travaux, Suivi financier) ; (ii) Coordination des travaux ; (iii) Assistance aux opérations de réception de travaux et de mise en service des ouvrages ; (iv) Production et rédaction des rapports ; (v) Vérifier et contrôler la conformité de l’exécution des travaux et des fournitures aux prescriptions des pièces contractuelles, en matière de qualité, de délai et de coût ; (vi) Contrôler et maîtriser les délais ; (vii) Choisir les options techniques ; (viii) Assurer la liaison régulière avec les organismes de contrôle ; (ix) Établir et transmettre au Client pour signature, les projets d’ordres de service, puis assurer la notification de ceux-ci à l’entreprise ; (x) Assurer la coordination entre les différents intervenants ainsi que celle de l’exécution de l’ensemble des travaux.

La mission se déroulera à Kaédi, capitale de la wilaya du Gorgol et à Néma, capitale de la wilaya du Hodh El Chargui. Pour la première phase, la durée sera de 06 mois et 11 jours sans délais de validation au maximum, tandis que pour la seconde, elle sera liée à la durée d’exécution des travaux de construction et d’équipement « Le Consultant est tenu d’assurer sa mission de supervision jusqu’à la réception définitive des travaux prévue un an après la réception provisoire ».

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à l’adresse ci-dessous.

La Direction des Projets Education et Formation (DPEF) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu’ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les critères d’établissement de la liste restreinte sont :

* Expérience Générale : (i) nombre d’année d’expérience du consultant ; (ii) Expérience du consultant dans le domaine des études architecturales et techniques des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) ainsi que dans le suivi et la supervision de travaux ;
* Expérience Spécifique : (i) nombre de mission réalisée, au cours des dix dernières années, dans le domaine des études architecturales de bâtiments recevant du public ; (ii) nombre de mission d’études techniques similaires (calcul de structure, électricité et plomberie) réalisée au cours des dix dernières années ; (iii) nombre de mission d’études de diagnostics et de réhabilitation de bâtiments réalisée au cours des dix dernières années ; nombre de mission de suivi et supervision de travaux de bâtiments similaires réalisée au cours des dix dernières années.

Les Personnels-clés ne feront pas l’objet d’évaluation au stade de l’établissement de la liste retreinte.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l’acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d’intérêt.

Les Consultants peuvent s’associer avec d’autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d’association, c’est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d’attribution.

La méthode est la Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) sur la base d’une liste restreinte internationale de bureaux issus des pays membres de la BIsD. Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d’éligibilité, l’établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection du consultant individuel seront conformes à la « Politique et méthodologie d’Acquisitions pour les opérations financées par le Groupe de la BIsD » version 2019, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l’adresse :<http://www.IsDB.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d’ouverture de bureaux suivantes : 09 h 00 à 16 h 00 heures de l’après Midi (Heure GMT), pendant les jours ouvrables.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le Mardi, 20 Février 2024 à 12 H 00 (TU)** et porter expressément la mention « **RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT (FIRME) POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION** ».

Le dépôt par voie électronique ne sera pas considéré.

**Adresse :** Direction des Projet Education – Formation

À l'attention de : Mr Mohamed Ould Sidi Mohamed

[BP : 6541] [Nouakchott, République Islamique de Mauritanie]

Tel: [(222) 45 25 20 63 ; (222) 45 29 12 03 & 45 29 12 04]

Fax: [(222) 45 25 15 13]

E-mail: mosm@dpef.mr; ba@dpef.mr

Le Directeur des Projets Education et Formation

**Mohamed Val Dickeh**